

La direction générale des entreprises à Bercy promeut le vélo auprès de ses agents

Philippine Ramognino

En octobre 2023, la direction générale des Entreprises à Bercy a publié une feuille de route 2023-2024 consacrée à l'écoresponsabilité de son organisation, en complément de la démarche ministérielle "Bercy vert". Son objectif : *"réduire son empreinte carbone sur l'ensemble des postes d'émission du quotidien"*. Le premier de ses 6 volets est consacré aux transports. Une politique concernant les trajets en avion avait déjà démarré en 2022, et un autre axe fait l'objet de réflexions et de nouveaux projets depuis 2023 : celui du vélo.

Selon Barbara Siguret, secrétaire générale, *"les agents qui travaillent à la DGE ont une sensibilité toute particulière aux enjeux environnementaux. Beaucoup viennent chez nous car ils sont très intéressés par la question de la transition écologique"*. La DGE pilote plusieurs politiques publiques qui y sont liées, comme la décarbonation des 50 sites industriels les plus émetteurs de gaz à effet de serre (GES) ou la gestion de l'eau dans l'industrie. Elle a entamé des réflexions autour de l'écoresponsabilité de ses propres pratiques en 2021, avant d'accélérer ses travaux en 2022 dans l'optique de réduire son empreinte carbone. Une déléguée à la transition écologique chargée de coordonner l'action des équipes en la matière a alors été désignée pour *"renforcer la cohérence et l'impact de l'action de la direction"*.

La démarche "zéro papier"

La toute première action de la DGE pour verdir son fonctionnement est passée par l'expérimentation de la démarche "zéro papier". A la fin de l'année 2021, durant un mois, environ un quart de la direction a expérimenté une organisation sans possibilité d'imprimer le moindre document. *"Nous avons ainsi coupé l'accès aux imprimantes aux agents s'étant portés volontaires pour tester cette nouvelle manière de travailler"*, décrit Barbara Siguret. Selon la secrétaire générale, cette expérimentation a permis d'en tirer plusieurs conclusions, *"sur lesquelles nous avons pu capitaliser par la suite"*. La première : sensibiliser les agents et leur permettre de se rendre compte que leurs pratiques quotidiennes pouvaient être effectuées autrement. La démarche a également permis d'identifier les outils manquant pour aller vers le "zéro papier", mais aussi les activités ne pouvant se passer de l'impression. *"Car si un grand nombre d'impressions pouvaient être supprimées, il restait un volet d'impressions inévitables, et nous avons pu cerner les documents dont on ne pouvait se passer"*, souligne Barbara Siguret.

Cette expérimentation a donné lieu à la mise en place de différentes mesures toujours en vigueur, comme l'adoption d'une doctrine d'impression des documents, la réduction de 40% du nombre

d'imprimantes et la dématérialisation de l'ensemble des chaînes de validation des notes internes grâce à un parapheur électronique. Résultat : la consommation de papier de la direction a diminué de 78%. *"Nous poursuivons la démarche cette année : désormais, les services ont des quotas de ramettes de papier à ne pas dépasser"*, complète Barbara Siguret, qui assure que cette nouvelle doctrine n'a pas entraîné de pénurie de papier en fin d'année.

Les déplacements en avion

Le deuxième axe qui a fait l'objet d'un travail avant l'adoption de la feuille de route écoresponsable de la direction : les déplacements en avion. Par la nature même de ses missions, la DGE est amenée à travailler à l'international et à participer à un certain nombre d'instances. Pour réduire ses émissions, la direction a mis en place deux actions. Tout d'abord, l'adoption d'une doctrine sur le recours à l'avion plus restrictive que les règles appliquées par la fonction publique, qui interdisent de prendre l'avion si la destination est accessible à moins de 4 heures en train, en élargissant la durée à 4h30 et en limitant chaque déplacement à un seul agent. *"Cela a enclenché une dynamique de sobriété au sein des services qui étaient parfois habitués à se déplacer en délégation"*, indique Barbara Siguret.

La seconde mesure concerne la mise en place de "quotas carbone". *"Nous avons regardé les consommations à fin 2022, et nous avons demandé à chaque service de réduire d'un tiers leurs émissions de carbone"*, poursuit la secrétaire générale. *Nous n'avons pas raisonné en trajets mais en émissions, avec un outil permettant de calculer le volume de carbone que génère chaque déplacement en avion"*. Bilan : les émissions ont été réduites de 33% fin 2023 par rapport à 2022, pour 236 allers-retours contre 421, représentant une réduction des déplacements de 44%. *"Ces deux mesures nous ont permis d'enclencher une démarche avec des mesures assez contraignantes, fortes et objectivables"*, ajoute Barbara Siguret.

Construction et communication

Une certaine adhésion des agents à ces démarches ayant été notée, la direction a alors planché sur une approche plus globale des sujets afin de construire une feuille de route. Un questionnaire a été partagé à l'ensemble des agents concernant les axes qui leur semblaient prioritaires et le type de démarches qu'ils se sentaient prêts à engager. *"Les retours ont été très encourageants : 90% des agents se sont déclarés favorables pour aller encore plus loin, avec de nombreuses idées"*, assure Barbara Siguret.

Afin de concevoir ce "plan écoresponsable", une équipe projet interservices a été montée, composée de deux agents par services. *"Nous leur avons demandé de réfléchir à une question assez simple : sur toutes leurs petites actions du quotidien, du matin où ils arrivent au bureau au soir - déplacement compris -, qu'est-ce qui leur permettrait de réduire l'empreinte carbone de la DGE"*, décrit la secrétaire générale.

Le plan a été finalisé à l'été 2023, et présenté en septembre dernier par le directeur général. Il présente 13 actions, faisant l'objet de compte-rendu réguliers aux agents. Chaque mois, la direction présente un "zoom" sur un axe du plan pour détailler les actions entreprises. Le premier a été consacré aux déplacements, le deuxième aux biens, et l'axe de l'alimentation fera l'objet d'une présentation dans les prochains jours. *"Nous avons déployé une méthode et des outils qui, à mon sens, ne sont pas encore déployés dans d'autres administrations"*, assure Barbara Siguret.

Focus sur les mobilités douces

Après s'être attaquée à la problématique des trajets en avion, la DGE développe désormais une stratégie de promotion du vélo. Le questionnaire envoyé aux agents a en effet fait émerger le souhait de favoriser l'usage des mobilités douces, et notamment du vélo, *"moyen de transport particulièrement adapté aux Parisiens travaillant en administration centrale"*, précise Barbara Siguret. La direction travaille donc à plusieurs axes, le premier étant de *"favoriser le premier coup de pédale"*, afin de rassurer les agents qui aimeraient se mettre au vélo inquiet des questions de sécurité. La DGE prépare donc des cours d'apprentissage de la pratique du vélo en ville. *"Ce seront à la fois des cours théoriques et pratiques, qui se dérouleront à priori entre 12h et 14h afin de permettre au maximum d'agents de pouvoir participer"*, détaille Barbara Siguret. *"Nous attendons les beaux jours pour lancer ces cours, qui devraient commencer à partir du mois de mai"*.

Une autre piste envisagée est celle des prêts de vélos classiques ou dépliés pour les trajets domicile-travail, afin de permettre aux agents d'expérimenter ce type de mobilité avant d'éventuellement acquérir un vélo. *"Nous nous sommes en effet rendu compte qu'un besoin n'est pas couvert : aujourd'hui, les prêts de vélos possibles auprès de Bercy ou de la mairie de Paris concernent des courts trajets, de moins d'une journée alors que les agents attendent des locations d'une plus grande durée, afin de tester sur une période plus longue l'usage du vélo"*, explique la secrétaire générale. Selon les retours des agents, la durée pertinente de prêt serait mensuelle ou trimestrielle. La DGE travaille actuellement à l'identification d'un prestataire pour développer cette offre, qui devrait être opérationnelle au cours du premier trimestre 2024.

Enfin, le troisième axe consiste à faciliter le quotidien des agents qui utilisent déjà le vélo. La DGE est en train d'organiser des ateliers pour apprendre à réparer son vélo, et d'équiper ses différents sites de stations mettant des outils à disposition du personnel. Il en existe d'ores et déjà sur les sites de Bercy et de Chevaleret.